

la Gazette de Milon

Bonnes fêtes à toutes et à tous

**Milon,
un quart de siècle
et pas une ride ...
ou presque**

À LA UNE

Défi Zéro Déchet



VIE COMMUNALE

Conseils municipaux - État civil -
Défibrillateur - Accueil en mairie



AGENDA

Dates à noter



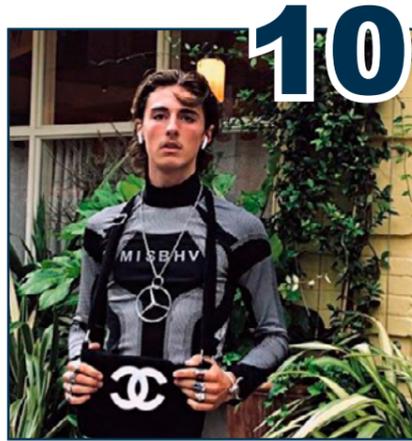
RETROSPECTIVE

Fête de Milon - Cérémonie du 11 novembre
Entretien du cimetière



TALENTS

Mathéo Devriendt



INFOS PRATIQUES

numéros d'urgence



LA GAZETTE DE MILON

Bulletin municipal
de Milon La Chapelle
N°23 | Automne-Hiver 2019
Tirage : 140 exemplaires.

En couverture : vue sur la Croix du cimetière
de Milon aux couleurs de l'automne.

Responsable de la publication :
Jacques Pelletier
Rédaction : Caroline Tchekhoff
Crédit photo : Bernard Boutouyrie

Conception graphique :
effet-immédiat.com



Milon La Chapelle fait partie de la Communauté
de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse
(CCHVC) et du SIVOM de la région de Chevreuse.



Un quart de siècle

Le temps passe sans que l'on en prenne vraiment conscience, et puis un jour, par hasard, au fond d'un tiroir une ancienne photo réapparaît. Brutale réalité, le cheveu a blanchi, la ride est bien là, la preuve que 25 années sont passées ; un quart de siècle !

Le cours de nos vies a changé. Force est de constater que tout s'est accéléré, les ordinateurs, les téléphones portables, la digitalisation font que nous n'avons plus la patience d'attendre, à question posée nous attendons l'immédiate réponse.

Est-on sûr de prendre encore le temps de réfléchir, de penser ?

Dans ce tourbillon un élément demeure, le paisible environnement de notre village est toujours le même. Prairies, bois dont les couleurs varient du vert au roux au gré des saisons. Le chevreuil se régale des boutons de rose, les sangliers continuent sporadiquement de retourner les prairies, les chevaux animent le paysage.

Cet environnement, par la volonté de tous, a été protégé et même amélioré. Qui se souvient des « toiles d'araignées » de fils électriques qui encombraient notre espace visuel ? Qui se souvient de la triste construction, en parpaings gris qui abritait, le transformateur mitoyen de notre mairie ? Qui se souvient des impénétrables taillis qui rendaient la mare du Vivier invisible ?

Demeure cependant quelques ombres au tableau : la pollution du Rhodon qui ne diminue pas et qui n'a aucune raison de diminuer puisque la source ne se tarit pas. En effet, la station d'épuration du Mesnil est toujours là. On parle de la remplacer par une plus moderne mais, au bas mot, il faudra six années pour qu'un nouvel équipement soit opérationnel.

Dans le même temps, Saint-Lambert continue de vouloir installer une nouvelle station d'épuration sur le bord de notre ruisseau, juste en amont de notre village.

De plus, l'urbanisation continue de se développer au Mesnil Saint-Denis et à La Verrière. Le nombre d'habitations raccordées sur la station, déjà saturée, va encore augmenter. Les eaux du Rhodon vont donc rester noires pour longtemps.

L'expertise judiciaire en cours fait du surplace, suivant le tempo de la justice française.

Cette expertise coûte cher aux finances de la commune. Quelle ne fut pas ma surprise de trouver, il y a quelques jours sur le bureau de notre mairie, une enveloppe contenant un chèque de 2 500 €, don d'un Milonais qui souhaite soutenir notre action pour la protection de notre environnement.

Ce geste mérite considération et au nom de notre commune j'adresse, à ce généreux donateur, mes plus vifs remerciements.

En cette période de Noël, et puisque c'est l'époque de vœux, il me prend de rêver que ce don exemplaire pourrait donner quelques idées à d'autres habitants de notre commune. Ce geste pourrait aussi être médité par certains qui, pendant ce quart de siècle, n'ont pensé qu'à leur intérêt personnel au détriment du bien de Milon ; sans parler des sommes dépensées en procédures judiciaires.

A l'approche de Noël, le temps est venu de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Jacques Pelletier



Retrouvons-nous pour
la Galette des Rois
samedi 11 janvier 2020
à 16h à la Mairie

LE DÉFI ZÉRO DÉCHET

Le défi Zéro Déchet

A Milon, l'environnement n'est pas un vain mot, il est au cœur de nos préoccupations et de nos décisions quotidiennes. Et si après l'adhésion à la charte du Zéro Phyto du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, nous relevons le défi du Zéro Déchet ?

Savez-vous que

- La part recyclée des déchets des ménages reste inférieure à 50% ? Elle devrait passer à 65% en 2025, c'est la cible fixée par la loi de 2015 sur la transition énergétique et la croissance verte. Avec 600 kg de déchets par an produits par habitant en France, cela fait une quantité non négligeable qui risque de se perdre dans la nature !
- Pour les déchets « plastique », c'est pire : moins d'un tiers des déchets « plastique » sont collectés pour être recyclés. Une autre partie finit en décharge ou bien est incinérée et un bon tiers de ces déchets échappe à tout traitement et part se perdre dans la nature. Ils vont alors se répandre et s'accumuler dans les écosystèmes terrestres et les océans.
- On estime aujourd'hui que la moitié des déchets incinérés issus de notre consommation pourrait avoir une seconde vie :
 - o soit par le **réemploi** (nécessitant ou non une réparation)
 - o soit sous forme de **compost** (30% de nos déchets sont fermentescibles)
 - o soit enfin sous forme de **matière** grâce au tri et au recyclage.
- Les déchets ont aussi une empreinte environnementale : émissions de CO² liées à leur transport, enfouissement, consommation de matières premières qui se raréfient...

Et si on s'y mettait ?

Alors, comment faire pour limiter nos déchets ? cela vous semble compliqué et fastidieux ? Pas si sûr. Il suffit de prendre quelques petites habitudes. 😊

Quelques exemples :

- ✓ Commencez par votre boîte aux lettres : refusez les publicités en posant un autocollant « Stop pub »
- ✓ Limitez les emballages : utilisez des récipients en verre, en bois ou en métal pour vos aliments
- ✓ Achetez en vrac lorsque vous faites vos courses, vous pouvez mettre vos achats dans des sacs en tissu lavables par exemple
- ✓ Remplacez les produits jetables par des produits réutilisables dans la cuisine et dans la salle de bains (oubliez le gel douche, retrouvez l'usage du savon !)
- ✓ Compostez les déchets organiques du jardin et de la cuisine
- ✓ Pensez à donner les objets dont vous ne voulez plus plutôt que les mettre en décharge, ils auront une seconde vie.

LE ZÉRO DÉCHET CHEZ SOI
5 GESTES SIMPLES

- REFUSER** (Icon: X over house)
 - Produits à usage unique
 - Prospectus
 - Publicité
 - Goodies
 - Tickets de caisse
 - ↓
 - Dire **"NON MERCI"**
 - Mettre un **STOP PUB** sur la boîte à lettres
- RÉDUIRE** (Icon: Trash can)
 - Gaspillage alimentaire
 - Emballages jetables
 - Consommation d'énergie
 - Acheter moins
 - Prendre soin de ses affaires
 - ↓
 - Acheter en **VRAC**
 - Acheter **LOCAL**
 - Acheter d'**OCCASION**
 - RÉPARER**
 - TROQUER, DONNER**
 - PARTAGER**
- RÉUTILISER** (Icon: Wrench and screwdriver)
 - Ce qui peut avoir une **SECONDE VIE**
 - ↓
 - Sac en tissu
 - Contenants en verre
 - Vêtements usés
 - Colis
- RECYCLER** (Icon: Recycling symbol)
 - EN DERNIER RECOURS** ce qui ne peut être refusé, réduit ou réutilisé
 - ↓
 - Verre
 - Papier
 - Carton
 - Métal
 - Tissus
 - Stylos
 - Cartouches d'encre
 - Bouchons
- COMPOSTER** (Icon: Compost bin)
 - Le reste
 - ↓
 - Les **DÉCHETS ORGANIQUES**
 - ↓
 - Alimentaire
 - Bois (non traité)
 - Carton non souillé
 - Feuilles et herbe

La règle des 5 R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre (= composter)
Source : mieux-vivre-autrement.com

Et réduire ses déchets permet aussi de faire des économies ! **Moins de coûts d'emballage pour chacun, mais aussi des coûts de traitement diminués pour les collectivités.**

Alors lancez -vous...

Et si vous avez des idées, n'hésitez pas à venir vers nous pour les partager !

Valoriser les déchets c'est bien, en produire le moins possible c'est mieux !



Les déchets sauvages dénaturent notre cadre de vie.



A l'échelle européenne, la quantité de plastique rejetée dans les océans serait comprise entre 150 000 et 500 000 tonnes, chaque année !



« Le plastique n'est pas fantastique. »



Moins de prospectus dans votre boîte aux lettres, c'est possible !
Posez une étiquette « Stop Pub », mentionnant le refus de recevoir ce type d'imprimés.

Milon la Chapelle



Un défibrillateur à Milon

Vous avez tous remarqué cette petite lumière verte qui depuis quelques jours clignote la nuit sur un des murs de la mairie.

Ce **défibrillateur entièrement automatisé dernière génération** est là pour nous rassurer et nous rappeler que nous sommes tous concernés par les arrêts cardio respiratoires. Sa haute technologie permet à tout un chacun de **sauver des vies**.

Une fois l'électrode du pack positionnée et connectée au boîtier, celui-ci vous dictera pas à pas par oral et à l'aide de pictogrammes la conduite à suivre. Le rythme cardiaque du patient est analysé et l'appareil vous invitera ou non à envoyer un choc électrique en appuyant sur le bouton rouge, en vous tenant à distance du patient.

Pour rappel, devant une personne en situation de détresse sur la voie publique, la première chose à faire est de **sécuriser le patient et le sauveteur, d'appeler le 15, de vérifier l'état de conscience et de commencer sans perdre de temps un massage cardiaque externe efficace**.



Nous vous invitons à lire le résumé publié sur le site de la commune et de visualiser la vidéo explicative : <https://youtu.be/cmN5jQ0gO-E>.

Ce sera une première approche avant une **séance de présentation qui vous sera proposée en mairie au cours du prochain trimestre**.

Merci pour votre participation. ■

Video et mode d'emploi du défibrillateur sur : www.milon-la-chapelle.fr > infos pratiques > urgences

Accueil en mairie



Aurélie BOURSIER vous accueille à la mairie du lundi au samedi (sauf mercredi) de 9h à 11h30.
Tel : 01 30 52 19 22
 Fax : 01 30 47 05 45
mairie-de-milon@wanadoo.fr
milon-la-chapelle.fr

Conseil Municipal

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2019 n'étant pas disponible à l'heure où nous éditons cette gazette, nous publions ci-dessous l'ordre du jour de ce conseil municipal.

- 1- Élection d'un secrétaire de séance
- 2- Approbation du compte-rendu du 4 juin 2019
- 3- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2020
- 4- Acquisition du terrain Mme Louis
- 5- Réparations du chauffage de la chapelle. Frico
- 6- Délibération renouvellement contrat de téléassistance
- 7- Décision modification N°2 (virement des crédits entre chapitre D1318 et D2181)
- 8- Délibération indemnités des Élus
- 9- Questions diverses. ■

Tous les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité sur www.milon-la-chapelle.fr > Vie municipale > Comptes rendus des Conseils Municipaux.

Nouveaux arrivants

- Bienvenue à :
- ▶ M. et Mme Lamara
 - ▶ M. et Mme Schweitzer
 - ▶ M. et Mme Barlozzi

État civil

- ▶ Naissance : Chiara Raso, fille de Floriane Thierry et de Fabio Raso, née le 17/07/2019

Babysitter à Milon

Lou Marciano : 01 30 52 42 25
 Arthur Mizrahi : 06 47 60 65 17
*D'autres baby-sitters à Milon ?
 Faites vous connaître auprès de la Mairie !*

Concert de musique celtique

CELTIC WHIRL, le tourbillon celtique

Samedi 1^{er} février à 18h à la chapelle de Milon



CELTIC WHIRL est un groupe de musique celtique. De l'Écosse à la Galice en passant par l'Irlande et la Bretagne... Tel est le voyage que vous propose le CELTIC WHIRL le temps d'un concert qui ne vous semblera jamais trop long. Les musiciens vous entraîneront dans leur tourbillon de jigs, reels, chansons et danses endiablées. Une dose de bonne humeur, une osmose musicale... Des sons et des rythmes qui vous donnent envie de taper du pied, qui donnent des petits frissons... Laissez-vous entraîner dans le tourbillon... le tourbillon celtique : le CELTIC WHIRL ! ■



Toutes les dates à noter

samedi 11 janvier 2020
Galette de Rois
 à 16h à la mairie

jeudi 23 janvier 2020
Déjeuner des Anciens
 (sur invitation)

samedi 1er février 2020
Concert de musique celtique
 CELTIC WHIRL
 à la chapelle de Milon

dimanche 15 et 22 mars 2020
Élections municipales

Collectes des déchets

ENCOMBRANTS :

27 mai et 19 novembre 2020

DÉCHETS VERTS : tous lundis
 du 30 mars au 7 décembre 2020

Plus d'infos sur www.milon-la-chapelle.fr
 > infos pratiques > déchets



SEPTEMBRE 2019 **La Fête de Milon**

La fête de notre village est devenue l'évènement incontournable de la rentrée. Vous êtes de plus en plus nombreux à venir partager ce moment convivial avec nous, une occasion de retrouver des amis ou faire de nouvelles connaissances. Et cette année petits et grands ont pu découvrir et apprécier les produits des fermes des alentours. Nous sommes fiers d'avoir pu vous faire partager cette expérience !



OCTOBRE 2019 **L'entretien du cimetière**

Samedi 26 octobre, de 9h à 12h, les Milonais ont été invités à participer à l'opération Entretien du cimetière. Pour la quarantaine de participants (dont de nombreux enfants), l'effort a été récompensé par un buffet vers 11h45... et un magnifique ensoleillement. Merci à tous !



NOVEMBRE 2019 **La Cérémonie de l'Armistice**

Lundi 11 novembre à 12h s'est tenue la Cérémonie de l'Armistice devant le monument aux morts au cimetière de Milon. S'en est suivi un pot de l'amitié à la mairie. Merci aux participants, et en particulier aux enfants.



Mathéo Devriendt

jeune styliste

Françoise Dolto disait que, dans le développement de la personnalité d'un enfant, tout se joue avant 6 ans. Que se passe-t-il donc quand vous emmenez un enfant, dès le premier âge, observer le réveil de la nature et la danse des animaux au coucher de soleil, chiner le mobilier et les objets décoratifs vintage, récupérer les vieux matériaux réutilisables et à qui vous donnez, par votre expression artistique, une seconde vie ? Cet enfant qui, de surcroît, grandit dans la beauté poétique de notre village, comment traduira-t-il tout cela ?

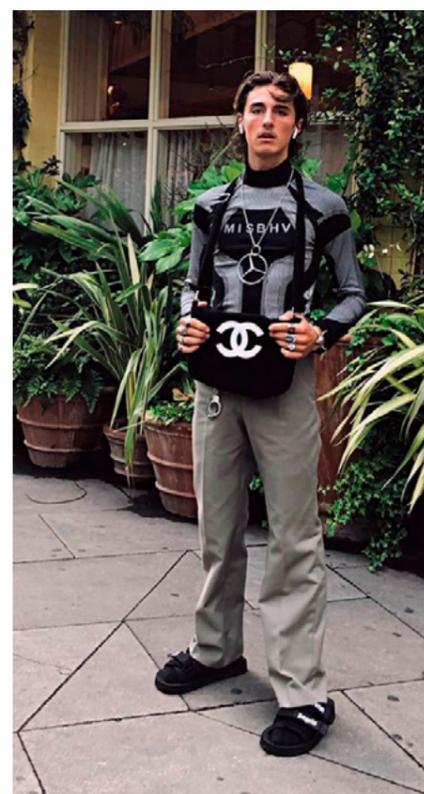
Selon Mathéo Devriendt, sa force créatrice est née dans la confrontation de deux mondes : celui de l'écrin vert de son village natal et le monde virtuel des réseaux sociaux et la vie parisienne qu'il a découverts adolescent. La mode et le design occupent son esprit, sans relâche.

Depuis quelques années déjà, Mathéo crée des vêtements et accessoires (voir son compte Instagram). Ses créations respirent la plénitude, la nature, la lumière, la musique, la liberté.

Aujourd'hui Mathéo cherche à rejoindre une école de mode et design en France ou ailleurs.

Nous souhaitons à Mathéo de poursuivre sa voie avec succès !

Caroline Tchekhoff



« J'aime créer, je couds, je colle, je peins, je crée en fonction de mes besoins. Parfois je découpe, recouds et recrée des vêtements que je viens d'acheter, j'aime aussi créer un vêtement de A à Z. J'adore les accessoires. Je trouve cela rafraichissant et j'ai observé que c'est un aspect de mes créations qui attire les gens. J'ai déjà créé des sacs à dos et des sacoches ainsi que des bijoux. Je chine beaucoup, je collectionne et j'achète des tissus et des matériaux originaux. Je préfère le vintage et j'achète souvent des produits de seconde main parce que les tissus et les matériaux sont souvent de meilleure qualité. »

Mathéo Devriendt



« Pour mes créations, j'aime utiliser des matériaux différents, du coton, du cuir, du jeans, du jacquard. Mélanger des couleurs apporte aussi de l'originalité. J'aime créer spécialement des vêtements « timeless », notamment ceux en tissu « camouflage », ce mélange de couleurs kaki et de géométries différentes. Hérité du monde militaire, ce tissu a été utilisé pendant plusieurs dizaines d'années dans toutes les collections de grands créateurs, et il est toujours à la mode. »

Mathéo Devriendt



Urgences

- Samu 15
- Pompiers 18
- Centre anti-poison 01 40 05 48 48
- Gendarmerie de Magny-les-Hameaux
01 30 52 07 94
- Police secours 17

Santé

- Médecins de garde 15
- SOS Médecins Yvelines 01 39 58 58 58
- Urgences dentaires 01 39 51 21 21
- SOS Psychiatrie 01 40 47 24 24
- SOS Dépression 01 40 47 95 95
- Tabac Info Service 3989
- SOS Vétérinaires 01 47 46 09 09

Dépannage Eau - Électricité - Gaz

- Électricité - ENEDIS 09 726 750 78
- Gaz - GRDF 0800 47 33 33
- Eau - SAUR 01 77 78 80 09